

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE — AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La Seine-et-Marne est un territoire pionnier en matière d'aménagement numérique. Depuis de nombreuses années, le Département met en oeuvre une politique volontariste pour apporter le très haut débit à tous les Seine-et-Marnais sur l'ensemble du territoire, et développer les nouveaux usages numériques notamment en direction des collégiens.

L'Internet haut débit

L'accès au numérique constitue un enjeu majeur d'équité territoriale. Le Département s'est donc fixé comme priorité de disposer des infrastructures les plus modernes possibles dans ce domaine.

Dès 2003, le Département et ses partenaires ont engagé une politique innovante et ambitieuse pour permettre l'accès au très haut débit à tous les Seine-et-Marnais. Cela passe par l'accès à la fibre pour tous et la réalisation de nouvelles infrastructures. Il s'agit d'un des plus grands chantiers actuels pour le territoire. Il a été confié notamment au syndicat mixte [Seine-et-Marne Numérique](http://www.seine-et-marne-numerique.fr/) (<http://www.seine-et-marne-numerique.fr/>), créé en 2013.

Première étape : Sem@for77

La première étape d'aménagement numérique du territoire comportait 2 volets :

1. La réalisation entre 2006 et 2009 d'un premier réseau en fibre optique : les « routes départementales » de la fibre (2 300 km environ) pour apporter le très haut débit aux entreprises, à des sites publics et zones d'activité.
2. La réalisation d'un réseau radio pour réduire la fracture numérique et apporter un accès Internet à haut débit (2Mbit/s) dans les territoires dépourvus d'accès ADSL. Ce réseau a été modernisé depuis lors en « THD Radio » permettant un accès à 30Mbit/s. La modernisation de ce réseau s'est achevée en 2018 et permet désormais un accès jusqu'à 30Mbits/s.



La Seine-et-Marne est le premier département à avoir déployé un réseau « THD Radio » à l'échelle départementale. Le « THD Radio » est un réseau de boucle locale qui donne des accès fixes à Internet en très haut débit. C'est un outil performant apportant le très haut débit à des territoires ne bénéficiant pas encore des accès filaires.

ETAPE 1 : AMÉNAGER LE RÉSEAU NUMÉRIQUE

12 000

Entreprises raccordables

12

Data centers raccordés

3 500

Sites (entreprises, publics) connectés

dont 100 % des collèges et des lycées

487

Zones d'activités connectées

avec plus de 108 opérateurs de services

Deuxième étape : la montée en débit filaire

En attendant l'arrivée de la fibre chez l'habitant (FttH), Seine-et-Marne Numérique a proposé à ses établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents de mener des opérations de montée en débit. Le programme de montée en débit a débuté dès la création du syndicat Seine-et-Marne numérique en 2013, et s'est achevé en 2017.

À l'issue des travaux, Seine-et-Marne Numérique exploite le réseau construit en tant qu'opérateur-aménageur.

Ces déploiements préparent également l'arrivée du très haut débit par la fibre optique jusqu'à l'abonné.



Le principe de la "montée en débit à la sous-boucle cuivre" est de réduire la longueur de la ligne téléphonique en amenant la fibre optique et les équipements xDSL des opérateurs au plus près des particuliers en vue d'augmenter les débits Internet. Cette solution a permis aux collectivités territoriales d'améliorer la boucle locale cuivre d'Orange.

ETAPE 2 : MONTÉE EN DÉBIT FILAIRE

77

Opérations de montée en débit

10 à 100

Mbits/s

de hausse du débit

27 000

foyers concernés dans 63 communes

de 11 intercommunalités.

Troisième étape : la fibre optique jusqu'à l'abonné

Depuis mars 2015, Seine-et-Marne numérique a confié à Covage le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné. C'est la société Seine-et-Marne THD, filiale de Covage, qui conçoit, met en œuvre et exploite le réseau sem @fibre 77.

La technologie FttH/FttE choisie offre des débits potentiellement illimités aux particuliers et aux professionnels, permettant le développement de nombreux usages simultanés : téléphonie, internet, télévision, travail à domicile, stockage sécurisé de données, enseignement interactif, démarches administratives dématérialisées, etc.

Avec la fibre jusqu'au foyer, jusqu'aux entreprises et aux services publics, plus aucune disparité d'accès au service via Internet n'existera comme cela a été le cas avec l'ADSL.

Les tarifs d'accès sont fixés de façon équitable avec les zones urbaines. Huit fournisseurs d'accès à internet (F

Al) proposent déjà leurs services via tout ou partie de ce réseau.



sem@fibre77® est un projet créateur d'emplois directs sur le territoire. À ce jour, environ 700 emplois ont été ainsi créés. Le centre de formation Campus Numérique situé à Montereau-Fault-Yonne, dont le Département est membre fondateur, est reconnu nationalement par tous les grands employeurs du secteur.

INVESTISSEMENTS

500 M€

Montant total des investissements

publics/privés dans l'aménagement numérique de la Seine-et-Marne depuis 2006

129 M€

Montant des investissements de Sem@for77

depuis 2006

15 M€

Montant des investissements

de Montée en débit filaire réalisés pour la montée en débit depuis 2013.

358 M€

Montant des investissements sem@fibre77

publics/privés engagés depuis 2015 et jusqu'en 2039

Le Plan collège numérique

Le Plan collège numérique 77 a pour vocation de généraliser l'usage des nouvelles technologies numériques éducatives.

Depuis 2004, tous les collèges de Seine-et-Marne ont été équipés d'un ordinateur de moins de 5 ans pour 10 élèves. Ils sont aussi raccordés à la fibre optique pour accéder à Internet à très haut débit.

Depuis 2011, plus de 40 millions d'euros ont été investis pour équiper chaque salle de classe de l'ensemble des 128 collèges publics :

- câblage complet de l'établissement et accès à Internet à très haut débit,
- fourniture d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur interactif qui permet de transformer un tableau blanc en tableau numérique interactif (TNI),
- déploiement des espaces numériques de travail (ENT), services en ligne accessibles dans ou hors de l'établissement.

Le Département se charge de la globalité de la maintenance du parc informatique des collèges, soit plus de 16 000 ordinateurs.

Depuis la rentrée 2019, tous les établissements sont connectés à l'espace numérique de travail (ENT). Cette plateforme permet de consulter l'emploi du temps, le cahier de textes, les notes et bulletins des enfants, et d'échanger avec les professeurs. Il donne aussi accès à de multiples informations sur les projets et actualités en lien avec le collège.

Le syndicat mixte Seine-et-Marne numérique

Le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique (SEMN) est composé de la Région Ile-de France, du Département de Seine-et-Marne et des 23 intercommunalités adhérentes.

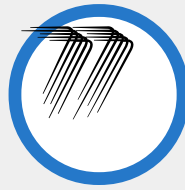
SEMN est chargé de l'aménagement numérique du territoire. Il conçoit et réalise les montées en débit ou les déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) qui permettent l'accès au très haut débit pour tous. Ces réseaux d'infrastructures sont dénommés réseaux d'initiative publique (RIP).

Cette action s'inscrit dans le cadre des objectifs du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SD TAN) fixé par le Département.

Par ailleurs, SEMN assure un soutien à ses adhérents (établissements publics de coopération intercommunale) par :

- une expertise technique, financière, juridique et réglementaire en matière d'aménagement numérique,
- une aide et des conseils pour les conventionnements, montages financiers, programmation et relations avec les opérateurs.

Enfin, SEMN œuvre pour la défense et les intérêts des réseaux d'initiative publique au niveau national par son action au sein de l'AVICCA et de la FNCCR dont le Syndicat est adhérent.



Seine-et-Marne numérique couvre :

- > 480 communes Seine-et-Marnaises
- > 99% de la zone d'initiative publique
- > 1 232 889 habitants soit 86 % de la population du département



Créé le: 15/07/2020